

PRENUMERATA

W Paryżu i na prowincji:
 KWARTALNIE..... 5 fr.
 PÓŁROCZNIENIE..... 10 fr.
 ROCZNIENIE..... 20 fr.

Zagranicą :

ROCZNIENIE..... 22 fr.

TELEFON :

TRUDAINE 61.42

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:
 TROIS MOIS..... 5 fr.
 SIX MOIS..... 10 fr.
 UN AN..... 20 fr.

Etranger :

UN AN..... 22 fr.

TÉLÉPHONE :

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3^{bis}, rue La Bruyère, 3^{bis} — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

UNE UKRAÏNE AU DÉTRIMENT DE LA POLOGNE

LA POLOGNE UNANIME

La Pologne est unanime...

Et pourtant Berlin et Vienne ont voulu la diviser selon le vieux principe « *divide et impera!* » «*El était, en effet, le but véritable des actes du 5 novembre 1916 et du 12 septembre 1917. C'est encore dans le même but que les gouvernements allemand et austro-hongrois ont fait venir le Conseil de Régence ainsi que le ministre-président polonais à Berlin et à Vienne.*

Tout cela fut fait pour rien. L'opinion publique polonaise, tout au contraire, devenait de semaine en semaine plus unanime. Elle a opposé un front ferme aux puissances centrales, ennemies du programme national polonais, qui est le programme de l'unification de tous les territoires polonais en un Etat polonais indépendant aux points de vue politique, économique et militaire, c'est-à-dire possédant l'embouchure de la Vistule, son port historique, Gdańsk (Dantzig), et son propre littoral.

Les gouvernements allemand et austro-hongrois avaient encore un espoir. Peut-être — pensaient-ils — le danger de l'anarchie bolchéviste poussera la Pologne dans nos bras? Mais cet espoir fut vain. L'opinion polonaise, aussi bien en Pologne qu'en Russie, était bien d'avis qu'il faut se défendre contre le danger maximaliste, — le corps d'armée polonais du général Dowbór-Muśnicki a même entrepris une action par les armes contre les bolcheviks, — mais en même temps les Polonais résistaient aux exigences des occupants, et leur lutte pour nos grands postulats nationaux

devenait de plus en plus opiniâtre et vraiment imposante.

Nos lecteurs connaissent les déclarations du *Club Politique des Partis* et du *Bloc des Gauches* publiées ici même il y a quinze jours. Ce n'est pas tout. Dans toutes les villes de Pologne les manifestations se multipliaient. On sentait que la volonté de la nation se raffermissait, prenait corps. Où étaient les dissentiments? Où était la faiblesse? Où la résignation? La meilleure réponse à ces questions se trouve dans l'admirable document qu'on va lire. Cent soixante-dix-huit organisations polonaises du Royaume ont publié le manifeste suivant :

La nation polonaise, privée d'une représentation légitime, issue d'élections libres, par ses associations, organes de l'opinion collective du pays, déclare :

1. La nation polonaise a la volonté inébranlable de rétablir la Pologne unifiée en un Etat indépendant sous le rapport politique, économique et militaire, dans les limites lui assurant des conditions de vitalité avec accès à la mer.

2. En conformité avec ses traditions séculaires, la nation polonaise aspire constamment à former avec les peuples indépendants, habitant les territoires de l'ancienne République polonaise, une union volontaire, basée sur le principe : «*libres avec des libres, égaux avec des égaux* ». La délimitation des territoires à population mixte devra être effectuée par l'accord, soustrait à toute ingérence étrangère de la Diète polonaise avec les diètes de ces peuples.

4. Ce n'est que par une telle solution que la Pologne restaurée, en accord avec elle-même et avec les autres, entrant dans la famille des nations libres, sera la garante d'une paix durable et deviendra le champion et le soutien des idées libérales et démocratiques en Europe. La Pologne, réédifiée sans le concours de la nation polonaise, façonnée à l'encontre de ses aspirations, resserée dans des conditions et des alliances à elle imposées par la violence, ne se résignera jamais à ce sort et continuera à être un foyer de danger permanent pour la paix de l'Europe, une source et un objet de convoitises annexionnistes.

5. Mais pour que la Pologne puisse se relever de ruines économiques accumulées par la guerre, il est indispensable que le pays soit immédiatement délivré de l'occupation étrangère : celle-ci en effet produit la dévastation inouïe et de jour en jour plus étendue de toutes les ressources du pays, en épuisant l'agriculture, anéantissant l'industrie et plongeant les masses du peuple dans la plus extrême misère.

3. Possède exclusivement qualité pour décider de la constitution de l'Etat polonais renaissant, non moins que de ses rapports et de ses liens internationaux, la Diète législative, élue sur des bases réellement démocratiques, et cela comme expression légitime de la volonté de la nation. Toute pression exercée par des facteurs étrangers — et surtout la présence de troupes et d'autorités étrangères — doit être écartée.

Ainsi a parlé le Royaume. Berlin et Vienne avaient compris qu'il était inutile de jouer plus longtemps une comédie en Pologne, dont le but était de tenir le peuple polonais en échec et, avant tout, de l'affaiblir en le divisant.

La nécessité de se procurer des vivres en Ukraine pour empêcher les troubles en Allemagne et en Autriche a contribué à la décision définitive des empires centraux de changer leur politique à l'égard de la Pologne. A Brześć-Litewski ils jetèrent bas les masques...

Grâce à la vérité crue et brutale révélée par le traité avec l'Ukraine, l'unanimité du peuple polonais, qui était en train de mûrir, devint un fait accompli. La Pologne — sans en excepter ceux qui dirigent l'Etat créé par les occupants — se dresse pour se défendre consciente du danger qui menace son existence. Elle luttera jusqu'à ce que toutes ses provinces lui soient rendues, jusqu'à ce qu'elle recouvre ce bien suprême de toutes les nations — la liberté...

LES PROTESTATIONS POLONAISES

La répercussion en Pologne du traité de paix avec l'Ukraine peut, sans exagération, être qualifiée de désastre, à tel point que toute la politique de l'Allemagne s'en éclaire d'un jour nouveau et doit recourir à des moyens devant lesquels elle avait reculé jusqu'ici. Tous les partis polonais sont exaspérés de la cession arbitraire du gouvernement de Chelm.

Un télégramme de Genève à l'agence de l'Information dit que, selon la paix allemande, la révolution menace en Pologne occupée. A Varsovie, à Lublin et à Piotrków l'agitation est extrême. Des patrouilles militaires à pied et à cheval parcourent les rues sans interruption. Les ouvriers et les étudiants organisent des manifestations. Les journaux polonais de Varsovie, de Cracovie et de Léopol (Lemberg) paraissent encadrés de noir. Les théâtres et les cinémas ont été fermés en signe de deuil. On a hissé des drapeaux noirs.

La presse allemande proteste bruyamment contre les manifestations antiallemandes qui se produisent à Varsovie vendredi, 15 février. Les manifestants, conspuant les empires centraux, ont démolis les magasins des sujets allemands et enfoncé les fenêtres et les devantures de toutes les administrations allemandes. Des détachements de troupes ont tiré sur les manifestants.

Suivant une information reçue de Vienne, les Polonais auraient même reçu des renforts de la part des Juifs de Pologne russe, qui se sont associés à leur protestation. A Vienne, on considère la situation comme très grave, et on dit que les négociations dont a été chargé par l'empereur le comte Tarnowski, sont vouées à un échec certain. On parle même de l'éventualité d'un ultimatum polonais aux empires centraux, dans lequel ceux-ci seraient invités à se décider définitivement entre la Pologne et l'Ukraine. Les journaux allemands accusent les Polonais d'avoir partie liée avec l'Entente.

Des renforts de troupes sont arrivés à Varsovie et dans les principales villes de Galicie.

DANS LE ROYAUME DE POLOGNE

La démission du ministère Kucharzewski.

Comme conséquence des stipulations du traité des empires centraux avec l'Ukraine et des déclarations faites, le 30 janvier, par le gouvernement polonais, le ministre-président M. Kucharzewski, a remis, le 11 février, la démission du cabinet.

La déclaration gouvernementale du 30 janvier disait notamment :

« Les négociations poursuivies à Brześć-Litewski touchent les intérêts vitaux de la Pologne et exigent absolument la participation de représentants de la Pologne avec voix délibérative. »

« Le gouvernement polonais constate que toutes les négociations qui décident par avance du sort de la Pologne et des droits de la nation polonaise ne peuvent pas être reconnues par elle comme l'engageant. »

D'après l'agence de l'Exchange Telegraph le gouvernement polonais a adressé une protestation à Berlin, Vienne, Sofia et Constantinople contre le nouveau tracé de la frontière de l'Ukraine.

On parle, pour succéder à M. Kucharzewski, de M. Stecki. Il appartient au parti démocrate national, le plus nombreux, l'un des plus hostiles à l'Allemagne. Il est lui-même originaire du gouvernement de Lublin, de ce morcelé à Brześć-Litewski. Si mesurée que puisse être, dans des circonstances aussi difficiles, la politique de M. Stecki, il n'en est pas moins vrai que la Pologne passera de l'inertie à une hostilité peu déguisée.

La protestation du Conseil de Régence.

Le Conseil de Régence polonais a rédigé une protestation solennelle contre les procédés des Austro-Allemands.

Ce manifeste rappelle que les puissances centrales avaient accordé l'indépendance de la Pologne et promis à l'Etat polonais une collaboration et une assistance amicales.

Malgré ces engagements, continue le manifeste, les puissances centrales n'ont pas autorisé la Pologne à se faire représenter aux négociations de Brest-Litovsk et elles ont acheté la paix avec l'Ukraine au prix d'une province polonaise dont la population, en majorité catholique et polonaise, n'a pas été consultée.

Les deux actes de novembre 1916 et septembre 1917 prennent ainsi leur véritable signification. Devant Dieu et devant l'univers, devant l'humanité et devant les tribunaux de l'Histoire, devant le peuple allemand et le peuple d'Autriche-Hongrie, le conseil de régence proteste contre le nouveau partage de la Pologne, refuse de le reconnaître et le stigmatise comme un acte de violence.

Pour tenir compte de la volonté de la nation, le conseil de régence reste en fonctions afin de protéger les écoles et les tribunaux polonais et afin de transmettre à ses successeurs l'idée d'une patrie intacte.

Les régents, qui n'avaient rien de révolutionnaire assurément, s'étaient efforcés de tenir un juste milieu entre l'indépendance de leur étiquette et la collaboration, que leur imposait la situation, avec les autorités militaires de l'occupation. La nouvelle mutilation de l'Etat polonais a fait déborder la coupe; ils se sont retrouvés Polonais et leur protestation égale en fermeté intransigeante celle de n'importe quel groupe national qui peut avoir son libre parler.

Protestation du Conseil municipal de Varsovie.

Dans une séance solennelle le conseil municipal de Varsovie s'est associé à la déclaration des régents, en votant à l'unanimité une protestation contre les violences faites à la Pologne et à la Lithuanie.

La nation polonaise, est-il dit dans cette déclaration, invoque le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et réclame l'assistance de tous les peuples, elle fait appel à toutes les forces pour parer le coup qui la menace et elle ne se lassera pas de lutter pour l'établissement d'un Etat uni et démocrate.

Dans l'occupation autrichienne.

On télégraphie de Lublin que le gouverneur militaire de la zone d'occupation autrichienne de l'Etat polonais « autonome », le comte Szeptycki, ainsi que son adjoint, M. Madeyski, ont donné leur démission.

EN GALICIE

Toutes les organisations polonaises élèvent des protestations véhémentes. Lundi 18 janvier, une grève générale eut lieu en toute Galicie. Même les établissements officiels ont chômé en manière de protestation contre le traité de paix avec l'Ukraine.

Résolutions votées à Cracovie.

Les journaux nous ont déjà appris que le lundi 11 février, jour où les détails du traité de Brześć-Litewski ont été portés à la connaissance du public, eut lieu à Cracovie une assemblée des représentants de tous les partis politiques, de toutes les associations sociales. Cette réunion qui se tint dans la salle des séances du Conseil municipal où l'on prononça de nombreux discours, invitant tous les Polonais à protester solidairement et « à coordonner toutes les forces de la nation pour repousser la violation des droits sacrés de la Patrie », prit fin par le vote de deux résolutions. La première sommait le Club parlementaire polonais de Vienne de protester avec la plus grande énergie, contre le traité de Brześć. Quant à la seconde, en voici le texte intégral :

Le traité de Brześć, conclu sans nous et à nos dépens, au mépris du principe que les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, pour nous ni ne saurait faire autorité, ni ne peut être obligatoire. Les gouvernements allemand et autrichien, en arrachant à la Pologne et à la Lithuanie plusieurs milliers de kilomètres carrés de terre polonaise et des millions de population polonaise, en faisant pressentir l'enveloppement de la Pologne par des puissances ennemies, en affaiblissant la situation générale des Polonais, font acte évident de violence.

Il n'y a pas de Polonais qui puisse consentir à cette violence. Nous déclarons que nous nous opposerons à ce que des territoires polonais soient livrés à un Etat étranger. Stigmatisant à la face du monde entier la politique hypocrite de la diplomatie des Empires centraux, nous jurons de persévérer dans la défense de l'intégrité de notre patrie. Le crime commis par la diplomatie secrète sur l'organisme vivant de la Pologne, ne mènera pas cette diplomatie au but qu'elle se propose d'atteindre.

L'opposition du Club Polonais de Vienne.

Les *Nouvelles Polonaises* de Vienne disent que le bureau du Club Polonais s'est rendu lundi, le 11 février, chez le président du conseil et lui a déclaré que par suite de l'accession à l'Ukraine de régions de la Pologne, contrées peuplées en majorité d'éléments catholiques et polonais, tout le parti polonais ferait l'opposition la plus énergique au gouvernement aussibien au Reichsrat qu'aux Délégations. Ainsi le gouvernement autrichien est en face d'un bloc d'opposition tchéco-polono-yugo-slave résolu.

Le gouvernement négocie actuellement pour essayer de s'assurer une majorité pour le budget provisoire, dont le vote est très compromis par la défection des Polonais.

Malgré l'appoint presque certain des 30 députés ukrainiens, le gouvernement n'aurait pas encore la majorité contre les 77 députés polonais.

Samedi, 16 février, tous les partis polonais ont siégé en permanence à Vienne et ont adopté une violente résolution protestant contre la trahison commise par l'Autriche-Hongrie envers la Pologne et affirmant l'hostilité éternelle des Polonais à l'endroit des empires centraux. Cette résolution, ainsi que la proclamation du peuple polonais, ont été interdites par le gouvernement viennois.

M. Głombiński, ancien chef du parti polonais, a renvoyé à l'empereur son parchemin de conseiller intime. L'agitation est extrême dans tous les milieux.

Les ministres polonais du cabinet Seidler, MM. Cwikliński et Twardowski, se solidarisant avec l'attitude des députés polonais, ont remis leur démission au ministre-président.

La protestation des membres de la Chambre des Seigneurs.

Comme leur titre l'indique, les protestataires appartiennent à la plus haute aristocratie; beaucoup d'entre eux sont très près de la cour impériale et ont rempli de hautes charges. Voici leur déclaration :

Complètement d'accord avec les sentiments de toutes les classes de la population polonaise, nous élevons, en même temps que le Club polonais de la Chambre des députés, une protestation catégorique et solennelle contre le tracé des frontières du royaume de Pologne et de l'Ukraine fixé dans le traité de Brześć-Litewski.

Ce sont ceux qui ont promis solennellement à la Pologne de la délivrer du joug ennemi qui lui préparent maintenant ce sort lamentable.

Le comte Czernin, en approuvant ce tracé, a manqué sans aucun ménagement aux promesses répétées du gouvernement austro-hongrois concernant l'intangibilité des frontières du royaume de Pologne et en particulier ses droits sur toute la région de Chełm.

Les délégués ukrainiens n'étaient pas vis-à-vis de la monarchie dans la situation de vainqueurs pour pouvoir lui imposer des concessions et des conditions qu'on peut presque qualifier d'humiliantes.

La protestation se termine en disant que la couronne n'a pas été renseignée exactement sur la portée des stipulations du traité et elle annonce que les signataires feront désormais au gouvernement une opposition énergique.

EN POLOGNE ALLEMANDE

Les réunions étant interdites, les journaux polonais seuls protestent.

Le *Kunjer Poznański* (Courrier de Posen) du 12 février dit notamment que « toute la nation polonaise considère l'attribution du gouvernement de Chełm à l'Ukraine comme un préjudice fait envers elle », et que cet acte est une violation flagrante des droits de la Pologne ».

A la grande Commission du Reichstag.

La grande Commission du Reichstag a discuté mardi, le 19 février, après-midi le traité de paix avec l'Ukraine. Après un discours de M. de Kühlmann, M. Gröber (centre) a regretté qu'on n'ait pas fait participer des délégués de la Pologne aux négociations avec l'Ukraine.

M. Ladislas Seyda, député polonais, a élevé une protestation énergique contre la cession du gouvernement de Chełm que le Congrès de Vienne avait déjà reconnu comme appartenant à la Pologne et d'autre part, contre la cession de Grodno et de Białystok à la Lithuanie. Il a demandé la révision du traité.

A L'ETRANGER

En France.

Nous avons déjà publié dans notre dernier numéro la très digne protestation du *Comité National Polonais*.

— Le *Matin* (voir le n° du 13 février) a demandé à M. ROMAN DMOWSKI, président du *Comité National Polonais*, d'« exprimer les vues de ses compatriotes » sur la paix de l'Ukraine avec les Empires Centraux. Notre illustre compatriote lui a donné un important article, dont nous extrayons les passages essentiels :

L'existence de l'Etat ukrainien est nécessaire à l'Allemagne et à l'Autriche — écrit M. Dmowski —. Sa création est le moyen le plus sûr pour achever la destruction politique de la Russie en même temps que sa conquête économique. La Russie démembrée, privée de ses provinces méridionales les plus riches, coupée de la mer Noire, son littoral baltique étant en même temps sous la domination allemande, est rayée de ce fait du nombre des grandes puissances et devient un *hinterland* allemand.

Il existe cependant un autre peuple avec lequel l'Allemagne veut régler ses comptes par la création de l'Etat ukrainien. C'est la Pologne.

Ce voisin immédiat de l'Allemagne, qui depuis dix siècles barre le chemin à son expansion vers l'est et arrête par une lutte opiniâtre la pression du germanisme, doit être détruit pour que l'Europe orientale devienne la proie de l'Allemagne.

M. Dmowski parle ensuite des difficultés que rencontre la politique prussienne en Posnanie, et qui ont poussé les hommes politiques allemands plus circonspects à s'opposer à de nouvelles annexions.

Les Allemands voudraient avoir autant de terre polonaise, mais aussi peu de Polonais que possible. C'est là la raison de la difficulté qu'ils éprouvent à trouver une solution du problème de la Pologne russe du moment qu'elle aura cessé d'appartenir à la Russie.

Leur programme est cependant clair sur deux points :
1° Il faut que la Pologne soit aussi petite que possible;
2° Qu'elle soit complètement entourée par la sphère des influences allemandes.

Autant pour l'un que pour l'autre de ces points, la création d'un Etat ukrainien favorise grandement les plans allemands. On incorpore à cet Etat des territoires considérables de l'ancienne Pologne, où la civilisation polonaise prédomine, et même une partie du royaume de Pologne, habitée par une majorité polonaise. Ainsi la Pologne et sa force de résistance à l'Allemagne se trouvent diminuées. D'autre part cette Pologne, entourée au nord et à l'ouest de possessions allemandes, au sud de possessions autrichiennes, est dotée au sud-est d'un voisin incapable de devenir autre chose que la continuation de la sphère des influences allemandes. La force économique et intellectuelle de l'Ukraine est représentée à l'ouest du Dnieper par les Polonais et à l'est de ce fleuve par les Russes. Voulant dominer les uns et les autres, les Ukrainiens se verront forcés de se placer sous la domination des Allemands en leur servant d'instruments pour la lutte aussi bien contre la Pologne que contre la Russie.

Il est ainsi facile de comprendre pourquoi Guillaume II, dans son télégramme au chancelier au sujet de cette paix, remercie Dieu « qui a tendu visiblement sa main protectrice sur l'Allemagne et sa politique ».

Il aurait peut-être été plus sage de remettre ces remerciements jusqu'au moment où l'Etat ukrainien, dans les limites qui lui ont été assignées, existera autrement que sur le papier.

— M. MARYAN SEYDA, membre du *Comité National Polonais* et directeur de son Bureau de la Presse, démontre dans l'*Intransigeant* du 13 février que « le traité de paix des Empires Centraux avec l'Ukraine ajoute un nouvel anneau à la chaîne par laquelle les Allemands enserrant la Pologne, pour la rendre inoffensive pour eux ». L'auteur prévoit qu'après l'Ukraine, les Allemands essayeront de constituer un Etat Lithuanien toujours au détriment de la Pologne. La récente réunion des régions de Grodno et de Białystok au rayon administratif de Wilno indiquerait la justesse de ces prévisions.

Le rêve pangermaniste de conquérir l'Europe orientale se trouverait ainsi réalisé — écrit M. Seyda —; l'Allemagne, s'étendant le long du littoral baltique, dominerait indirectement la Lithuanie et l'Ukraine; ainsi elle tiendrait dans ses tenailles cette Pologne qui se dresse en Europe orientale comme l'unique obstacle à ses appétits insatiables, aussi bien grâce à ses traditions et à ses instincts antiallemands qu'à sa force numérique et à sa faculté de constituer un rempart efficace contre l'expansion germanique.

Le plan allemand est profondément médité: l'asservissement de la Pologne équivaldrait à la toute-puissance de l'Allemagne en Europe orientale et centrale, et par consé-

quence à sa suprématie dans toute l'Europe. L'Europe ne peut être sauvée de ce désastre que par le triomphe militaire des puissances alliées qui remplaceraient cette caricature d'Etat polonais par une Pologne unie, forte, réellement indépendante, capable de s'opposer aux Allemands à l'Est aussi énergiquement que la France le fait à l'Ouest.

— *L'Union Nationale Polonaise*, réunie, le 17 février, en assemblée plénière, a proclamé à l'unanimité la résolution suivante :

Les Empires centraux, fidèles à leur haine séculaire, ont une fois de plus commis un crime contre la nation polonaise. Ils ont disposé arbitrairement de vastes territoires polonais en les attribuant à l'Ukraine.

L'Union Nationale Polonaise n'a jamais cessé d'éclairer la conscience nationale au sujet de la politique allemande. Aujourd'hui, quand les desseins des Empires centraux apparaissent en pleine lumière, même pour ceux qui ne les ont pas compris plus tôt, l'Union Nationale Polonaise renouvelle sa protestation contre cette politique en face de ce nouvel attentat. Elle considère comme nul et non avenu le pacte arbitraire de Brzesc-Litewski dû entièrement à l'emprise germanique sur tout l'est européen, et par lequel la politique allemande désire semer la discorde entre ces deux voisins : la nation polonaise et la jeune république ukrainienne.

L'Union Nationale Polonaise, à cette heure tragique, quand le pays tout entier frémit sous l'outrage et proteste à l'unanimité contre cet attentat, malgré l'invasion allemande, considère que son devoir est non seulement de protester en même temps que toute la nation polonaise, mais surtout de profiter de la liberté d'action qu'elle garde dans les pays des Alliés.

Ici en France, se forme l'Armée nationale polonaise : aux Etats-Unis, plus de quatre millions de Polonais en pleine liberté de conscience, ont décidé d'envoyer leur jeunesse combattre à côté des Alliés. *L'Union Nationale Polonaise* trouve que le moment est venu d'appuyer de toutes ses forces cette décision.

Une autre Armée polonaise combat déjà contre l'anarchie organisée par l'Allemagne sur le front de l'Est. Celle qui combat comme celle qui se forme constituent aujourd'hui notre espoir et notre réponse à l'attentat allemand.

Des forces moindres que celle-ci ont décidé de l'issue des grandes batailles.

Nous remettons notre sainte cause entre les mains de nos fils libres d'agir sous le drapeau polonais.

Vive la Pologne indivisible et indépendante !

Vive l'Armée nationale polonaise !

Vivent les Alliés !

En Angleterre.

L'Agence Reuter a reçu du comte Ladislas Sobanski, représentant du *Comité National Polonais* à Londres, une protestation relative à la paix austro-allemande avec l'Ukraine.

De même la Société polonaise de Londres *Union et Indépendance*, a rédigé une protestation indignée contre la nouvelle mutilation de la Pologne.

En Italie.

M. Jean Zamorski, député polonais au Reichsrath de Vienne, a fait à *La Epoca* de Rome des déclarations dont voici un extrait :

Tous ceux qui connaissent bien les Allemands n'ont pas été surpris des derniers événements. Seuls ceux qui ne les connaissent pas à fond (c'est-à-dire une petite minorité) se sont fait des illusions. Les Boches ont germanisé tous les pays slaves de l'Elbe à l'Oder ; mais leur expansion vers l'est a toujours été endiguée par les Polonais. Ils seraient donc que, s'ils ne détruisaient pas la race polonaise, l'obstacle à leur *Drang nach Osten* subsisterait.

On ne pouvait ainsi rien attendre de bon pour la Pologne, qui veut sa reconstitution intégrale.

A cause de son opposition énergique à la politique austrophile, M. Zamorski, bien que député, fut envoyé comme simple soldat au front par les autorités autrichiennes. Il fut fait prisonnier par les Italiens lors de la 8^{me} offensive de l'Isonzo.

En Suisse.

— *L'Agence Polonaise Centrale* de Lausanne, dans son communiqué du 11 février déclare que d'après les Ukrainiens eux-mêmes (voir : *St. RUDNYCKYJ, Ukraina, Wien 1916, page 197-8*) dans les régions des gouvernements de Siedlce et de Lublin réunies à l'Ukraine, il n'y avait que 32,4 % d'Ukrainiens (Ruthènes).

Le traité de paix avec l'Ukraine — continue la déclaration — est un document qui met en relief dans toute sa brutalité la signification réelle des actes du 5 novembre 1916 et du 12 septembre 1917, si pompeusement proclamés comme solution de la question polonaise. Les projets des Allemands, soit qu'ils aient les apparences du réalisme politique de Berlin, soit qu'on leur donne la forme fallacieuse de promesses bienveillantes à Vienne, n'étaient et ne sont que de simples manœuvres annexionnistes. Pour ce que ces projets ont pu abuser la date du 9 février 1918 devrait être, s'ils sont de bonne foi, celle d'un revirement total de leur manière de voir.

Les Polonais n'en peuvent, désormais, plus douter : tandis qu'ils veulent leur patrie entièrement libre et effectivement indépendante — les Empires centraux cherchent à lier la Pologne par tous les liens possibles, afin qu'elle serve à leurs desseins ; tandis qu'ils veulent leur patrie unifiée, embrassant tous les territoires polonais jusqu'aux côtes maritimes — les Empires centraux ne cessent de mutiler la Pologne et d'en faire un objet de marchandage ; tandis qu'ils veulent disposer librement du sort de leur patrie et de ses relations avec ses voisins et les autres peuples — les Empires centraux décident des conditions vitales de l'existence de la Pologne non seulement sans tenir compte des droits imprescriptibles du peuple polonais, mais contrairement à sa volonté manifeste.

— *L'Union des démocrates polonais*, dans un meeting tenu à Genève le 15 février, a voté une résolution disant notamment :

L'Assemblée déclare que le traité de Brzesc-Litewski, œuvre de la diplomatie secrète détachant une partie de la Podlachie et du pays de Chelm, malgré le caractère polonais de ces territoires et contrairement aux principes des peuples de disposer librement de leur sort, ne peut en aucun cas être considéré comme valable par le peuple polonais et la démocratie européenne.

En Russie.

Le Conseil Polonais de l'Union des Partis de Petrograd, ainsi que le Comité directeur des sociétés polonaises de Moscou, publient les protestations véhémentes contre l'attribution à l'Ukraine, par le traité de paix signé avec les Empires centraux, de territoires nettement polonais.

L'IMPRESSION EN FRANCE

La plupart des journaux français, sans exception de partis, se sont élevés contre l'attribution du gouvernement de Chelm à l'Ukraine, et ont défendu les intérêts polonais.

Traduisant les sentiments de la grande majorité de ses confrères, le *Temps*, du 18 février, sous le titre « Les protestations de la Pologne », écrit :

Par ce terme, la Pologne, nous entendons toute la nationalité démembrée qui, plus que jamais, crie sa volonté indomptable d'unité intégrale et sa protestation contre les mutilations nouvelles que lui infligent les empires centraux.

Les Alliés sont unanimes à faire écho à ce mouvement universel de la Pologne dispersée.

Le gouvernement français, le président Wilson, l'Angleterre ont été les premiers à reconnaître par des déclarations officielles que la reconstitution de la Pologne dans ses limites ethniques et historiques était une œuvre de justice, une garantie capitale de paix durable, un des buts de la guerre reconnus par tous comme nécessaires. Le mouvement national polonais sera ardemment appuyé par tous les Alliés.

Au Comité radical.

Le dimanche 17 février, le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Charles Debierre, sénateur.

A l'égard de la Pologne, la motion suivante, proposée par M. Louis Ripault, ami fervent de la Pologne, a été adoptée à l'unanimité.

Le comité, considérant qu'il n'existe, selon la parole du président Wilson (22 janvier 1917), nulle part aucun droit qui permette de transférer les peuples de potentat à potentat, comme s'ils étaient une propriété ;

Joint sa protestation à celles de tous les Polonais, qui s'insurgent contre la mutilation nouvelle dont le territoire de leur nation impérissable vient d'être l'objet à Brzesc-Litewski ;

Adresse son salut à l'armée polonaise rassemblée sur le territoire français, en exprimant l'espoir que grâce à l'effort concerté de toutes les démocraties contre l'impérialisme prussien, la Pologne sera reconstituée dans son intégralité et son indépendance.

Nous sommes persuadés que cette motion fera une très bonne impression dans notre pays. Se faisant les interprètes de nos compatriotes de Pologne, nous adressons nos remerciements sincères et émus au parti radical et radical-socialiste pour son initiative généreuse. Nous espérons que d'autres partis politiques français vont la suivre.

L'OPINION ITALIENNE

En des termes émus les journaux commentent la paix séparée conclue par les empires centraux avec l'Ukraine aux dépens des terres essentiellement polonaises.

Il Secolo de Milan écrit à ce propos :

La diplomatie de l'Entente serait impardonnable de ne pas savoir profiter de la situation actuelle pour donner satisfaction aux peuples opprimés qui fondent sur elle toutes leurs espérances.

LES INQUIÉTITUDES ET LES MENACES ALLEMANDES

Le ton de la presse allemande trahit, au sujet des affaires polonaises, les plus vives inquiétudes. L'opinion publique commence à se rendre compte que la politique du gouvernement impérial, sous le prétexte de démembrer la Russie, s'est engagée dans une série de difficultés qui, loin d'amener une paix durable, fera naître à chaque instant de nouveaux conflits.

Le *Vorwaerts* se montre singulièrement pessimiste :

Ils peuvent se frotter les mains, écrit-il, ceux qui ont prévu les conséquences de la politique inaugurée le jour de la proclamation de l'indépendance polonaise : cette politique, qui doit aboutir au démembrement de la Russie, ne rapportera rien de bon aux puissances centrales, mais l'obscurité des bolcheviki a fortifiée de telle sorte qu'il était bien difficile de s'y opposer. Au lieu de la paix durable, elle ne servira qu'une balkanisation des pays de l'Est, de nouveaux et dangereux foyers d'incendie où s'allumera tôt ou tard une nouvelle guerre.

La *Frankfurter Zeitung* trahit une véritable inquiétude :

Le courant germanophile va l'emporter ; la situation est extrêmement sérieuse. Il serait très important de savoir comment, en présence de l'hostilité polonaise, les puissances centrales se représentent le développement ultérieur des événements.

La *Kölnische Zeitung*, plus brutale, déclare : On n'admettra pas que les aspirations polonaises démesurées déchirent la trame que nous avons cherché à tisser dans l'Est dans l'intérêt de tous. Il ne faut pas d'un deuxième Balkan.

Le *Local Anzeiger* dit :

Les Polonais vont enfin comprendre la lutte et devenir plus modestes. Il se pourrait qu'ils ne fussent pas encore au terme de leurs maux.

La *Vossische Zeitung* annonce :

Il est désormais démontré que les engagements entre les Polonais et les puissances centrales n'existent pas. La situation change du tout au tout.

UNE

NOTE OFFICIEUSE AUTRICHIENNE

Les journaux autrichiens publient une communication inspirée disant notamment que les puissances centrales devaient, devant l'attitude de M. Trotsky, à Brzesc-Litewski, chercher à faire brèche dans le front oriental et faire la paix avec l'Ukraine pour amener ainsi la liquidation des questions russe et roumaine.

La paix avec l'Ukraine devait aussi être conclue parce que c'était le chemin du grenier de blé le plus riche de l'Europe, mais cette paix ne pouvait s'obtenir qu'en faisant des concessions au sujet de la région de Kholm, qui est d'ailleurs peuplée d'éléments très mélangés. *L'émotion des Polonais à ce sujet est à peine compréhensible, car il ne leur a été jamais fait promesses relatives au gouvernement de Chelm ; le principe des nationalités qui sera appliqué est celui dont ils se réclament ; enfin, la frontière définitive sera tracée par une commission mixte dans laquelle les Polonais seront représentés.*

La paix avec l'Ukraine est la pierre angulaire de toute l'œuvre de paix : la combattre c'est ne pas servir les intérêts de la monarchie.

LES PREMIERS RÉSULTATS

LES EMPIRES CENTRAUX FONT DES CONCESSIONS...

L'admirable attitude de la nation polonaise tout entière, son mouvement de révolte énergique et spontané contre la mutilation nouvelle du patrimoine national, vient d'avoir un premier résultat.

Mardi, 19 février, M. von Seidler, président du Conseil d'Autriche-Hongrie, a fait au Reichsrat un exposé détaillé du traité ukrainien.

En ce qui concerne la redoutable question de la Pologne, M. von Seidler a débuté par annoncer qu'une déclaration complémentaire, interprétant le traité de paix, venait d'être signée, déclaration d'après laquelle le gouvernement de Chelm ne revient pas à la République ukrainienne, mais prévoit une commission mixte qui décidera ultérieurement sur son sort d'après les principes ethnographiques et en tenant compte des désirs de la population.

Il a insisté sur ce fait qu'une grande partie de la province de Chelm est peuplée d'éléments ukrainiens, qui ont droit à la parole aussi. C'est

donc la commission qui, plus tard, décidera. Elle sera composée des parties contractantes et des représentants de la Pologne « en même nombre » (ce qui veut dire, sans doute, que si la commission se compose de 12 membres, il y aura 3 Ukrainiens 3 Autrichiens, 3 Allemands et 3 Polonais, ce qui ne changera pas grand'chose à la situation actuelle, les Polonais étant battus d'avance).

Le jour suivant, von Kühlmann s'est expliqué au Reichstag sur le traité avec l'Ukraine. Il a soutenu le point de vue de von Seidler.

Ces « concessions » ne peuvent nous satisfaire en aucune façon et nous sommes persuadés qu'elles ne changeront en rien l'attitude des Clubs parlementaires polonais de Vienne et de Berlin. La retraite du gouvernement de Vienne, et par cela même de celui de Berlin, prouve cependant que la Pologne, comme nation, constitue une force redoutable, et que son attitude ferme et résolue peut avoir raison même des gouvernements forts et organisés.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Concert de Gala Franco-Polonais.

Donné la semaine dernière à la salle Gaveau, par la Société Frédéric Chopin, il fut une magnifique fête d'art et un hommage à la Pologne. Des artistes fameux et des compositeurs éminents y prirent part. M^{me} Alix Solska, superbe d'allure dans le costume national polonais, chanta d'une voix puissante et dans sa langue maternelle des mélodies de Moniuszko. M^{lle} Halka Ducraine, jeune, blonde et svelte, pareille à une figure symbolique de la Pologne, détachée du tableau d'un grand peintre, fut émouvante dans la *Forêt des Douleurs*, de Krasinski, — traduite en vers par M. Camille Le Seane, — et rappelée maintes fois.

La difficile tâche d'interpréter Chopin avait été confiée à M. Léonardi. Ce virtuose de seize ans, 1^{er} prix de piano du Conservatoire, favorisé des plus rares dons musicaux, témoigna d'un jeu sûr, de beaucoup de puissance et de sensibilité. Le succès de M. Léonardi fut grand, et mérité par l'importance des œuvres interprétées par ce très jeune et remarquable artiste.

M^{me} Caponsacchi-Zeissler joua avec une sonorité idéale la belle sonate pour violoncelle de M. Camille Chevillard, le grand chef d'orchestre. M^{lle} Gabrielle Daully vint chanter *Les Femmes Grecques*, de M. Alexandre Georges, œuvre qu'elle avait créée d'une voix si pure le Dimanche précédent aux Concerts Colonne Lamoureux. — M^{lle} Yvonne Chazel, de l'Opéra-Comique, la Chrysis voluptueuse d'*Aphrodite*, resplendissante de beauté, de force, de jeunesse et de gaieté, se fit acclamer dans trois mélodies de M. Camille Erlanger. — M^{lle} d'Arezzo déclama avec ferveur l'admirable *Hymne à la France blessée*, du grand poète Saint Georges de Bouhélier. — MM. Camille Chevillard, C. Erlanger, Alexandre Georges, avaient tenu, pour ce concert, à venir accompagner au piano, leurs interprètes. Et pour finir, M^{me} Alix Solska fit entendre, avec un splendide élan lyrique, l'*Hymne Polonais*.

Remercions l'organisateur artistique de ce concert, M. Edouard Ganche, l'éminent écrivain et historien de Frédéric Chopin, dont le dévouement à la cause polonaise s'est si souvent manifesté et regrettons seulement qu'un public plus nombreux ne soit pas venu assister à cette belle manifestation.

Une manifestation polono belge.

Le Comité de l'Aide Morale a eu la touchante idée de réunir dans une même manifestation la Belgique et la Pologne. Une très intéressante séance consacrée à ces deux pays victimes des appétits prussiens a été donnée dans l'élégante et vaste salle des fêtes de la mairie de Saint-Maurice, le dimanche 10 février, sous la présidence de M. Frankem, maire adjoint et du délégué de l'Aide Morale, M. Séverac. M. G. Gotemans, ancien conseiller communal de la ville de Bruxelles, a évoqué en termes chaleureux le glorieux passé de la Belgique et de la Pologne, et les forces de résistance qu'elles ont opposées à l'oppression allemande. Il a été écouté avec le plus vif intérêt. La partie artistique comprenait pour la Belgique des poésies de Verhaeren, et S. Villeroz dites avec grand talent par M^{lle} Gosselle et pour la Pologne, nous avions les concours de M^{me} Jarecka, Ronsay, Isnard, Remonit (chant, danses, violon et piano). Un très grand succès a été réservé à ce programme. (M.-N.-K.)

Cours de littérature et de langue polonaises.

À l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes (2, rue de Lille), M. Sigismond Zaleski expose tous les vendredis de 10 h. du matin à midi les principes de la langue polonaise.

Tous les mardis de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2, à partir du 19 février, M. Zaleski parlera de la littérature polonaise, notamment de l'Œuvre d'Adam Mickiewicz, et de sa portée nationale et européenne.

À l'École des Hautes Etudes Sociales (16, rue de la Sorbonne) le même conférencier parle tous les samedis à 5 heures 1/2 du soir, à partir du 12 janvier, des « Auteurs polonais du XVII^e siècle ».

Le concert du Parthénon.

Samedi le 16 février, a eu lieu à la Société Le Parthénon la séance Franco-Polonaise, dans laquelle le public a acclamé notre compatriote, M^{lle} H. Krzyżanowska, dans ses œuvres d'une harmonie si colorée et individuelle, ainsi que ses remarquables interprètes, M^{lle} des Grées du Lou (soprano) et M^{lle} Marguerite Noury violoniste, 1^{er} Prix du Conserv.

QUELLE DEVRAIT ÊTRE LA POLOGNE RESTAURÉE ?

III

Passons à présent à l'autre condition d'un bon règlement de la question polonaise.

B. La Pologne restaurée doit pouvoir devenir un facteur utile à la nouvelle organisation de l'Europe.

Nous ne savons pas encore au juste quelle sera après cette guerre la nouvelle organisation de l'Europe et du monde. Ce que nous savons, c'est que nécessairement elle viendra. Une catastrophe comme celle que nous traversons ne peut pas passer sans produire de changements profonds dans la vie humaine et internationale. La guerre actuelle doit aboutir à une paix, qui ouvrira une ère nouvelle dans l'histoire du monde. Ce ne pourra donc pas être une paix allemande, qui serait la suite fatale et l'épanouissement formidable du système de la force brutale et de la terreur. Une paix allemande ce serait un prélude à une nouvelle guerre plus affreuse encore. L'humanité ne peut pas permettre qu'une pareille perspective se réalise. Elle est forcée de changer les bases du régime international qui a provoqué la terrible crise mondiale.

Nous sommes déjà en état de saisir le sens et de prévoir la portée des changements qui vont s'opérer. Nous possédons sur ce point des indications formelles et précises dans plusieurs actes et déclarations de la coalition anti-allemande. Il s'agira d'établir une paix universelle sur les bases de la liberté dûment organisée. Il faudra assurer la sécurité de toute personne nationale et internationale, leur garantir le droit à la vie et à un paisible développement. À la place d'un équilibre des forces physiques et brutales, il importera d'établir un équilibre de force morale, capable de retenir l'humanité sur la voie de la paix et de la civilisation. Pour former un équilibre pareil, il faut savoir mettre au premier plan les forces historiquement préparées à appliquer, à organiser et à répandre la Liberté.

La Pologne qui depuis des siècles pratique le système qui demain deviendra la base d'une nouvelle organisation du monde, ne peut pas être omise. Elle constitue une force morale de premier ordre qui, en concordant avec le plan général de la reconstruction du vieux monde, devra recevoir les formes et les moyens qui lui permettront de remplir son rôle le plus efficacement possible. En d'autres termes, pour rendre l'œuvre de reconstruction générale, plus facile et plus stable, il faut que la Pologne reconstituée devienne : 1^o une Pologne forte et 2^o un Etat indépendant.

1^o La Pologne doit être assez forte pour pouvoir se suffire à elle-même.

Sans cela elle serait nécessairement mêlée aux affaires d'autrui, ce qui rendrait son existence pleine de dangers et soumise à des complications incessantes. La création d'un petit Etat polonais, qui comme Etat-tampon, aurait à séparer les puissances centrales de la Russie, serait pour une bonne organisation de l'Europe d'une utilité très douteuse. Il importe, quand on veut faire une paix durable, de ne pas créer des combinaisons par trop éphémères. La création d'une petite et faible Pologne laisserait trop d'intérêts polonais en dehors de son Etat, provoquerait trop de questions internationales pour que sa situation puisse devenir assurée et pour que le *statu quo* au centre même de l'Europe ne soit tout de suite gravement menacé. Puisque la carte de l'Europe doit être remaniée, il vaut mieux la remanier de façon à donner une assiette convenable aux Etats qu'on sera forcé de libérer et de restaurer. Ce ne sont pas comme en 1815 les convenances des grandes puissances, ni les théories de l'égalité des partages ou des pertes, ni le calcul des milles carrés et des habitants à gagner ou à perdre qui dicteront le changement de la carte de l'Europe. Un principe moral présidera à l'œuvre de la restauration. C'est le principe de la liberté et de la sécurité pour tous, c'est le respect de la volonté des hommes à se grouper d'après leur tradition et leur culture, de former des Etats et des fédérations d'Etats, c'est la sanction internationale à donner à cette nouvelle organisation du monde. Pour être bien placée dans ce cadre, il faut que la Pologne se suffise à elle-même. L'étendue de son territoire devrait être mesurée d'après les nécessités d'existence et du développement d'une grande nation. Le territoire de

l'Etat polonais devrait être assez vaste pour contenir le total de sa population actuelle et le surplus de sa croissance. Il serait imprudent de laisser la Pologne étouffer dans des frontières trop serrées et de forcer sa population à une émigration dans les pays voisins. Il serait injuste et dangereux de priver la Pologne des ressources économiques, des richesses naturelles, des sources d'activité et de force qui lui avaient appartenu jadis et lui sont nécessaires pour assurer dans l'avenir son indépendance économique qui est la condition matérielle de la liberté. De plus et pour les mêmes raisons, il faut à la Pologne un accès à la mer. Ici il n'y a lieu qu'à restaurer le passé. La Pologne possédait son accès à la mer et ses ports de mer. La Prusse occidentale jusqu'aux partages faisait partie de la République polonaise et Gdańsk (Danzig) situé à l'embouchure de la Vistule, ce principal fleuve polonais, historiquement et naturellement appartient à la Pologne.

Une Pologne forte et satisfaite ne pourrait être envisagée comme un danger pour la paix générale et durable qu'on se propose d'établir. La Pologne n'avait jamais été une puissance agressive. Elle ne le sera pas dans l'avenir. Placée sur un territoire répondant à ses exigences nationales, assurée par des frontières raisonnablement tracées, pourvue de moyens d'existence et de progrès, la Pologne utilisera ses forces et sa puissance non pour attaquer des ennemis qu'elle voudrait ne plus avoir, mais pour sauvegarder la sécurité de l'Europe organisée et pour garantir la paix du monde.

2^o Pour remplir entièrement son rôle historique la Pologne ressuscitée devra être non seulement forte, mais aussi indépendante.

L'indépendance réelle de l'Etat polonais est une nécessité européenne et une condition essentielle d'une harmonieuse rénovation du monde. La Pologne n'a pas cessé d'être la clef de voûte de l'équilibre européen. L'équilibre brisé à la suite des partages de la Pologne ne peut être rétabli que par la création d'une Pologne indépendante. Il est clair que la Pologne soumise formellement à telle ou telle puissance perd les moyens d'équilibrer le système européen. Si après la guerre actuelle l'équilibre en Europe dépend non de la force relative des soldats et des canons, mais de la valeur supérieure d'un principe moral, la Pologne sera qualifiée pour représenter et pour réaliser ce principe. Pour le faire, pour se rendre utile à la transformation du monde, pour pouvoir implanter et élargir son système de liberté polonaise, qui deviendra le système de l'Europe réorganisée, la Pologne devra posséder une pleine liberté d'action internationale, ce qui implique nécessairement l'indépendance de son Etat. Evidemment une Pologne indépendante peut librement s'unir à d'autres puissances, elle peut entrer dans telles ou telles combinaisons internationales; tant qu'elle aura les moyens de le faire librement, l'Europe pourra être sûre qu'elle le fera conformément à sa tradition historique, c'est-à-dire non aux dépens, mais pour le progrès de la liberté universelle et pour la paix du monde.

Et, puisqu'il existe une civilisation polonaise, l'indépendance de la Pologne lui permettra seule de la faire valoir avec la plus haute intensité. Il est clair, et nous n'insisterons pas là-dessus, qu'un Etat soumis n'a pas les moyens de déployer toute son activité civilisatrice. Pour tant le monde renoué, le monde dégouté de la barbarie guerroyante aura besoin de foyers de civilisation et de culture. Nous n'allons pas démontrer ici la valeur de la civilisation polonaise, nous supposons qu'elle est connue et suffisamment appréciée. Pour ceux d'ailleurs qui ne la connaissent pas, il est facile de s'en rendre compte, ne serait-ce que d'après le grand nombre de noms polonais illustres qui ont passé dans l'histoire de la civilisation mondiale. S'il importe pour le progrès de l'humanité, que pas un seul foyer de culture humaine ne soit perdu, s'il importe que les grandes idées et les hauts principes de la civilisation polonaise ne soient entravés, mais puissent, au contraire, rayonner librement et convertir les esprits à une bonne jouissance de la liberté, il est nécessaire que la Pologne restaurée devienne une puissance réellement indépendante.

Comme Etat uni, libre, fort et indépendant, la Pologne fidèle à son glorieux passé se fera un point d'honneur de mettre ses forces au service de l'humanité, de la civilisation et de la paix générale.

(Fin.)

JOACHIM BARTOSZEWICZ.

POLONAIS ET MAXIMALISTES

Un radio-télégramme lancé de Kiev le 5 février a annoncé au monde entier que les troupes polonaises étaient entrées la veille à Mohylów, siège du grand quartier général russe, et que le généralissime Krylenko et tout son état-major avaient été arrêtés par les Polonais. Quelques jours après on nous apprit que les Polonais étaient entrés à Smoleńsk.

On se demanda aussitôt pourquoi les Polonais, qui ont gardé jusqu'ici une attitude de stricte neutralité dans les luttes intestines russes, ont entrepris cette grave action ?

Nous croyons que ces motifs sont de deux ordres différents. Examinons d'abord les causes d'ordre social.

Dans les gouvernements de Mińsk et de Mohylów les grands propriétaires fonciers sont presque exclusivement des Polonais. Parmi les paysans, les Polonais constituent une forte minorité. Depuis des mois, les soldats russes, déserteurs de l'armée régulière, de même que les « gardes-rouges » pillaient les propriétés polonaises, saccageaient les châteaux et les fermes et persécutaient les centaines de milliers de réfugiés polonais du Royaume évacués par ordre du haut commandement russe au moment de la grande offensive allemande de l'été 1915. Ces réfugiés attendaient là, derrière le front, la fin de la guerre pour rentrer dans leurs foyers. En attendant ils avaient trouvé un abri dans les innombrables propriétés polonaises de la région. Les troupes polonaises ne pouvaient pas laisser les pillards continuer librement leur besogne. Et c'est pour soustraire les Polonais, de même que les Juifs et les Blancs-Russiens aux violences des bolcheviks, et par mesure de protection que le général Dowbór Muśnicki décida de procéder à un « nettoyage » de la région.

Passons maintenant aux motifs d'ordre politique.

Lorsque, après la Révolution russe, le gouvernement provisoire proclama le 30 mars l'indépendance de la Pologne, les soldats polonais de l'armée russe qui sont au nombre de 700.000, décidèrent spontanément de former une Armée Nationale Polonaise. Mais l'influence des bolcheviks augmentait de plus en plus et la question ne pouvait être résolue dans un sens favorable aux Polonais. Toutefois la création d'un corps d'Armée polonais (3 divisions) fut décidée et le commandement en fut confié au général Dowbór-Muśnicki, le héros de Przasnysz, général polonais qui a fait sa carrière dans l'armée russe. Le général Muśnicki établit d'abord son quartier général à Sławy Bychów sur le Dniepr, au sud de Mohylów ; puis, après le coup d'Etat bolchevik du 7 novembre dernier, dans la ville de Mińsk. C'est là qu'affluèrent en masse les soldats polonais de tous les points du front russe. Les trois divisions du début avaient bien vite grossi, mais nous ne savons pas au juste dans quelle mesure.

La discipline, l'ordre, l'absence totale des « soviets » dans les régiments polonais déplaisaient singulièrement aux bolcheviks. Les Polonais obéissaient à leurs officiers ; — alors vous pensez bien qu'ils ne pouvaient être que d'infâmes « bourgeois » et des « contre-révolutionnaires » !

Le 6 décembre dernier, un ordre de Krylenko somma le commandement polonais d'introduire immédiatement les « soviets » régimentaires. Les Polonais refusèrent. Vers le milieu de janvier, Krylenko revint à la charge, décidé d'introduire coûte que coûte la « démocratie » dans l'Armée Polonaise. Il donna l'ordre aux régiments polonais de remplacer leurs officiers par des cadres élus au suffrage des soldats. Les soldats polonais refusèrent encore. Krylenko ordonna alors la dissolution et le désarmement des troupes polonaises. C'était une déclaration de guerre.

A la suite de ces actes de violence, le Comité Polonais Militaire Suprême, dont le siège se trouve à Petrograd, protesta avec véhémence auprès de Trotzky. « Nous voulons garder tout notre sang-froid — disait la protestation — mais la patience de centaines de milliers de soldats polonais est à bout... »

En même temps le général Dowbór-Muśnicki décida d'en finir avec les bolcheviks. Chassé de Mińsk, il concentra ses troupes à l'est de cette ville. Son armée comptait probablement 50.000 hommes à peine, mais c'était des hommes disciplinés, animés des sentiments patriotiques, con-

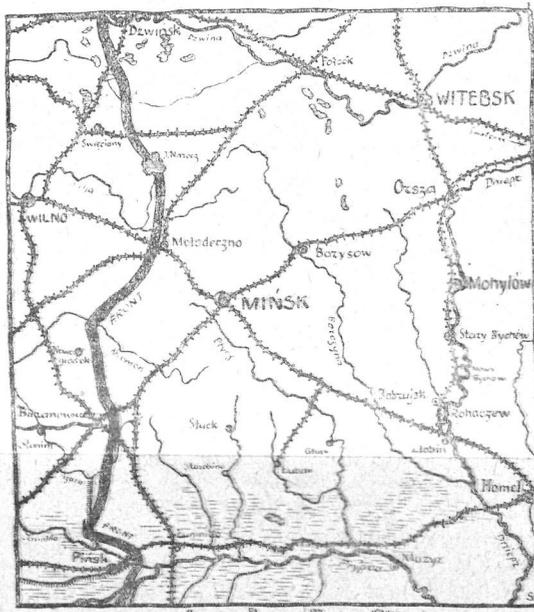
fiant dans leurs chefs. Le général polonais a voulu libérer complètement la région de Mińsk et de Mohylów des excès des « gardes-rouges » et de l'anarchie bolcheviste.

A cet effet il partagea sa petite troupe en deux colonnes abondamment pourvues d'artillerie. L'une, nous l'appellerons « colonne-Nord », marcha au nord-est, et déjà le 26 janvier elle s'était emparée de la ville d'Orsza, important centre de voies ferrées sur le Dniepr, à 200 kilomètres au nord-est de Mińsk et à 85 kilomètres au nord de Mohylów. Les Polonais occupèrent aussi plusieurs autres stations dans la direction de Witebsk et de Smoleńsk. Ainsi les communications entre le grand quartier général russe et Petrograd étaient coupées, et les Polonais, solidement établis dans la région d'Orsza, empêchaient tout envoi à Krylenko des secours que celui-ci réclamait à l'Institut Smolny par la télégraphie sans fil.

Le 31 janvier, la « colonne-Sud » polonaise entra à Rohaczew, sur le Dniepr également, mais à 90 kilomètres au sud de Mohylów. Une garnison laissée dans cette ville avait pour mission d'arrêter tout renfort bolchevik qui pourrait arriver de l'Ukraine.

Le 4 février, le gros de deux colonnes entra dans Mohylów et arrêtait Krylenko.

CARTE permettant de suivre les opérations polonaises.



Dès lors le commandement polonais, libéré de l'anarchie et de la démagogie bolchevistes, s'établira fortement dans la région comprise entre la ligne de feu et le Dniepr d'une part, la Dzwina et la Prypéc de l'autre, et pourra librement continuer l'organisation de l'Armée Polonaise de Russie. Cette armée, avec celle qui se constitue en France, sera le noyau des forces armées du futur Etat polonais.

**

La nouvelle de l'arrestation de Krylenko a quelque peu surpris l'opinion française. Quelques journaux ont publié des commentaires vagues et incertains. On comprend qu'on peut se perdre dans le flot des nouvelles contradictoires qui nous arrivent de Russie par Berlin généralement. Cependant M. Auguste Gauvain dans les *Débats* du 7, M. Georges Bienaimé dans la *Victoire* du 8, M. Louis Ripault dans le *Radical* du 11 et M. Etienne Fournol dans le *Petit Journal* du 12 février, ont présenté l'affaire sous son jour véritable. M. Henri Lorin, dans l'*Œuvre* du 7 février, doute des troupes polonaises. « Se mettront-elles au service de l'ordre autocratique que représentent les centraux ? » — se demande-t-il avec angoisse, « essaieront-elles de donner la main à la courageuse armée roumaine, qui lutte pour un tout autre idéal ? » Or, nous n'avons aucun doute, non. Et nous disons tout haut à tous nos confrères français, que l'Armée Polonaise s'est formée en Russie avec un seul but, qui est de combattre l'Allemagne. Il est regrettable que les excès des bolcheviks l'aient forcée à combattre contre eux. Toutefois une entente est possible.

D'autres publicistes ont vu dans l'opération polonaise « une revanche des Empires Centraux » (sic!). Voici ce qu'écrivit à ce sujet M. René d'Aral dans la *Gaule* du 7 février (voir l'article : « A qui l'Ukraine ? ») :

Il ne faut malheureusement pas se dissimuler que ce coup de force représenterait la revanche des Empires centraux, qui voyaient avec anxiété le fameux « grenier » leur échapper. Ne pouvant agir eux-mêmes sans se rendre singulièrement suspects aux yeux des Russes, ils ont lancé contre l'Ukraine les légions polonaises levées sur le territoire occupé et contraintes d'obéir aux ordres des envahisseurs. Ces Polonais, qui sont d'excellents soldats, doivent être encadrés d'officiers allemands ; ils peuvent avoir, dès lors, facilement raison des armées démocratiques des Soviets.

On voit d'après le passage cité quelle extraordinaire confusion peuvent causer, même dans l'esprit d'un publiciste avisé, les fausses nouvelles abondamment répandues par les agences germanophiles de Berne, de Stockholm ou de Copenhague.

M. René d'Aral confond évidemment l'Armée Polonaise en Russie avec les Légions Polonaises de Piłsudski, qui ont combattu les Russes au début de la guerre, au temps du tzar. Ces Légions ont refusé de combattre depuis l'été de 1916 et une grande partie des légionnaires est internée par les Allemands. Ces légionnaires polonais croyaient cependant servir leur patrie en combattant l'exécrable régime tzarien. Ils étaient commandés par des officiers polonais. Comment pourraient-ils consentir au déshonneur d'être commandés par des officiers allemands et de se battre pour des intérêts allemands ?

Il est curieux de constater que des idées analogues ont été exprimées dans un journal diamétralement opposé au *Gaule*. Nous lisons, en effet, dans la *Vérité* du 10 janvier, sous la signature de M. Mayéras, le fougueux député socialiste de la Seine, les lignes suivantes :

Quant aux Polonais bourgeois — l'Union des propriétaires, princes et évêques menant la danse — ils entendent et précisent leur action contre l'armée de la Révolution. Le bruit court que Krylenko aurait été pris par eux.

Et les Allemands, rassurés par ces renforts (sic !), annoncent qu'ils ne se laisseront plus bernier par Trotzky, qu'ils vont le sommer, et que la guerre reprendra contre la République russe si les maximalistes ne consentent pas à traiter.

Que répondre à ces propos injurieux ?

Nous avons suffisamment démontré plus haut que les Polonais ne combattent pas contre la Révolution russe, mais contre les pillards russes, et contre l'immixtion bolcheviste dans les affaires intérieures polonaises.

Les Polonais ne sont pas les ennemis du peuple russe, ni de l'Etat russe. Ils ne sont même pas les ennemis du régime maximaliste en tant que régime, puisque cette question ne regarde que les Russes.

CASIMIR SMOGORZEWSKI.

Une manifestation franco-polonaise au Puy

La ville du Puy vient d'être le théâtre d'une imposante manifestation franco-polonaise.

Une délégation de la Mission Militaire Franco-Polonaise y était arrivée les premiers jours de janvier pour procéder aux formalités d'engagement de nombreux volontaires recrutés parmi les ouvriers polonais employés dans les mines et les établissements industriels de la région.

Les autorités militaires avaient mis à la disposition de la délégation polonaise, la caserne d'un régiment d'infanterie où siégea pendant deux semaines la commission polonaise d'enrôlement et où furent habillés et organisés en compagnies les volontaires au fur et à mesure de la signature de leur engagement.

Nous donnons ici une vue de la caserne en question. A l'entrée sont groupés des soldats français et les premiers volontaires polonais engagés au Puy.

L'apparition dans les rues de la cité d'Anis de soldats polonais ne fut pas sans provoquer un profond étonnement parmi ses habitants. Mais lorsqu'ils eurent pris contact avec nos braves, lorsque la presse locale dans une série d'articles écrits avec beaucoup de tact et une complète connaissance de cause leur eut expliqué ce qu'était l'armée polonaise et son organisation, cet étonnement se transforma en enthousiasme.

Le départ des volontaires polonais pour le dépôt divisionnaire donna lieu à une imposante manifestation qui fut organisée le 22 janvier, anniversaire de l'insurrection polonaise de 1863.

La participation des autorités civiles, mili-

raires et ecclésiastiques contribua beaucoup à relever l'éclat de cette manifestation à laquelle prit part toute la population du Puy.

La journée commença par une messe solennelle célébrée à la cathédrale par Mgr Boutry, évêque du Puy. Les soldats polonais remplissaient la nef, leur fanfare placée derrière le maître-autel fit retentir à l'élévation et à la Bénédiction du Saint-Sacrement la sonnerie « aux champs » qui impressionna vivement l'assistance. Cette dernière était très nombreuse. La cathédrale était pleine de fidèles. Dans le chœur on remarquait le conseil municipal ayant à sa tête le maire du Puy, M. Gibelin, le commandant d'armes, le Lt-Colonel de Rancourt entouré de tous les officiers supérieurs de la garnison et d'autres représentants des autorités locales. Après le sermon prononcé par l'abbé Dekowski, un des aumôniers de l'armée polonaise, qui était venu au Puy spécialement pour cette cérémonie, Mgr Boutry adressa aux soldats les paroles suivantes que le prédicateur traduisit en polonais :

« Monsieur l'aumônier, dites à ces braves que l'évêque ressent une joie profonde en les voyant manifester d'une façon si franche et si simple la foi dont ils sont animés. Dites-leur que l'évêque les bénit, qu'il bénit avec eux leurs familles restées dans leur pays, qu'en les bénissant l'évêque bénit leur patrie et qu'il prie Dieu pour sa libération du joug ennemi et sa résurrection. »

Après la cérémonie religieuse, le détachement se rendit sur la place du Breuil, en face de la Préfecture, où il fut passé en revue par M. le Colonel de Rancourt, commandant d'Armes, qui d'une voix vibrante adressa aux soldats polonais le discours suivant dont chaque phrase fut traduite en polonais par le lieutenant Kleczkowski, commandant le détachement :

Volontaires polonais,

Votre belle tenue, votre allure martiale, votre parfaite discipline laissent bien augurer de votre attitude au feu dans les durs combats que vous aurez bientôt à soutenir.

Il y a plus de cent ans que déjà l'aigle blanc de Pologne planait sur les mêmes champs de bataille où flottaient les trois couleurs de nos drapeaux. Nos pères ont déjà versé leur sang pour la même cause. Notre haine est la vôtre. C'est la Prusse qui a trahi votre grand héros national Thadée Kościuszko. C'est la Prusse qui depuis cent vingt ans tient sous son talon de fer votre pays en servage. Mais l'âme Polonaise n'a jamais désarmé. Comme nos frères d'Alsace et comme ceux de Lorraine, vous êtes prêts à mourir pour reconquérir l'indépendance de votre patrie. Le sang des faucheurs de la mort n'a pas dégénéré, honneur à vous ! Soyez les bienvenus dans les rangs des Alliés. Au nom de l'Armée Française, je vous salue.

Nous combattons ensemble, ensemble nous vaincrons. Vive la Pologne libre et ressuscitée !

Les soldats polonais défilèrent ensuite aux accents de leur fanfare jouant des airs nationaux devant les autorités civiles et militaires qui se tenaient sur les marches du palais de la Préfecture.

Après cela ils se rendirent à la statue de Lafayette pour y déposer une couronne de verdure et de fleurs entrelacées de rubans aux couleurs de France et de Pologne portant l'inscription suivante en français et en polonais : « A Lafayette, le compagnon d'armes de Kościuszko, les soldats de l'armée polonaise. Le Puy, le 22 janvier 1918 »

Le détachement polonais une fois massé autour de la statue, M. Vaussan, vice-président du Conseil de Préfecture, prononça un long discours d'où nous extrayons quelques passages. Le manque de place ne nous permettant pas malheureusement de le reproduire en entier :

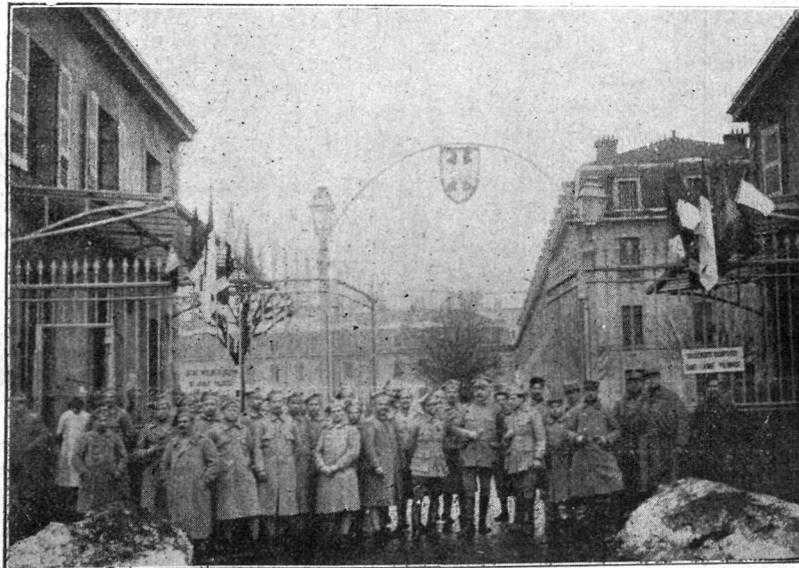
« Messieurs ! En l'absence de M. le Préfet de la Haute-Loire, je viens ici apporter le salut cordial de l'administration au premier contingent polonais partant de notre ville pour rejoindre l'armée polonaise actuellement en formation. Je félicite ces braves soldats de l'hommage solennel qu'au moment de quitter le Puy ils sont venus rendre à Lafayette, le glorieux héros de l'Indépendance américaine aux côtés duquel combattit le grand patriote polonais Kościuszko et d'avoir choisi pour leur manifestation le 22 janvier, date anniversaire de la dernière insurrection de 1863, à la suite de laquelle la Pologne succomba sous le nombre retomba de nouveau, sans jamais néanmoins s'y soumettre, sous le joug de ses agresseurs auxquels elle oppose depuis un siècle une des plus admirables résistances que l'histoire ait enregistrées. »

Puis, après avoir rappelé la sympathie avec

laquelle la France accueillit les exilés polonais et les liens d'affection que ce geste, venant s'ajouter à des affinités de race, créa entre les deux pays, M. Vaussan souligne l'enthousiasme que souleva la proclamation de l'Indépendance de la Pologne par l'Entente dans les cœurs des fils de ce pays toujours battant du même souffle patriotique, leurs engagements innombrables dans les armées alliées et enfin la création en France en vertu du décret du 4 juin 1917 d'une armée polonaise autonome qui viendra sous peu joindre ses effectifs aux forces sans cesse grandissantes de la Ligue des Nations. Il termine en affirmant une fois de plus son inébranlable confiance en la victoire finale grâce à laquelle « les peuples pourront désormais disposer librement de leurs destinées et poursuivre dans une paix durable et bienfaisante leur développement normal vers une humanité toujours meilleure. »

Après M. Vaussan, c'est le maire du Puy, M. Gibelin, qui prend la parole. Il offre au nom du Conseil municipal de la ville du Puy, aux officiers, sous-officiers et soldats du détachement polonais et par eux à tous les braves du front « ses respectueux hommages de reconnaissance et de sincère admiration ». Il parle ensuite de l'accord qui s'est établi entre les nations civilisées pour venir au secours de celles dont l'existence nationale était menacée par le désir de domination universelle qui est celui de toute la Germanie.

« Les Polonais, à l'instar des Français, considèrent le



La caserne d'un régiment d'infanterie où siègea la Commission polonaise d'enrôlement.

Boche comme leur ennemi héréditaire. Aussi répondirent-ils avec une pleine conscience du péril et un grand enthousiasme à la mobilisation générale en Russie. Aujourd'hui, les ouvriers polonais réfugiés en France et les émigrés résidant aux Etats-Unis s'enrôlent en masse dans une armée polonaise autonome en voie de formation, sous le commandement d'un chef français, le général Archinard, et dont il nous est donné de voir en ce moment la belle tenue d'un bataillon que je salue en la personne du chef du détachement, le lieutenant Kleczkowski.

« J'aime à croire que la bienveillante hospitalité du Velay pour les Polonais n'est pas étrangère à leur patriotique décision. Aussi j'accomplis un devoir agréable en leur adressant les éloges qu'un de nos excellents compatriotes leur décerna au cours d'une permission du front : « C'est pour eux que nous combattons parce qu'ils souffrent de la tyrannie allemande, parce que leurs pères, soldats de Jean Sobieski, ont combattu pour nous et nous ont sauvés... » La Pologne va revivre. Rentrés dans leur glorieuse patrie, nos hôtes de la guerre doivent emporter dans leurs cœurs l'image d'une France fidèle dans ses amitiés séculaires, douce et grande.

« Notre présence à cette émouvante cérémonie, acte de foi patriotique après l'acte de foi religieux des Polonais qui se souviennent que leur patrie combattit souvent pour la défense du christianisme et de la civilisation, témoigne de notre mutuelle sympathie, de notre réciproque confiance en l'avenir.

« Il s'agit aujourd'hui de célébrer l'anniversaire d'une légitime insurrection et de rendre hommage à l'un des chefs des forces nationales de la Pologne insurgée, au cœur généreux, patriote ardent, citoyen désintéressé, d'une grande noblesse d'âme, avec lequel notre Lafayette combattit dans les rangs américains pour l'indépendance des Etats-Unis. C'est évidemment à cette communauté dans l'action en faveur de la liberté des peuples que nous devons de nous associer à cette manifestation. Maintenant,

je souhaite très prochain le jour qui rendra son indépendance à la Pologne.

Après avoir rendu hommage à la valeur des soldats français dont la bravoure indomptable maîtrise, depuis bientôt quatre ans tous les efforts du Boche et dont la valeur à toute épreuve apportera incontestablement la victoire finale, cette victoire qui aura pour résultat le rétablissement de la Pologne Unie et Indépendante, M. Gibelin termine par le cri de *Vive la Pologne!* *Vive la France!*

La musique du détachement joue la Marseillaise. Puis, le lieutenant Kleczkowski, chef de la délégation de l'Armée Polonaise, remercie le représentant du Gouvernement et le Maire du Puy de l'extrême bienveillance avec laquelle ils ont bien voulu donner un éclat spécial à cette belle cérémonie en l'honneur de leur présence.

On a beaucoup parlé aujourd'hui, dit-il, de la haine qui anime les Polonais contre l'Allemagne. Si cette haine a été jusqu'ici le principal motif qui a poussé les Polonais que les circonstances de la guerre ont amenés en France à se ranger parmi les défenseurs de la bonne cause, pour ceux de la région du Puy une raison nouvelle vient aujourd'hui s'y ajouter. Cette raison, c'est l'amour de la France. Et pourrait-il en être autrement ? Accueillis comme ils l'ont été par vous, reçus avec cordialité dans les foyers des braves familles du Velay, un seul sentiment pouvait naître dans leur cœur, c'est celui de la reconnaissance et d'un attachement profond pour le pays qui leur avait réservé un pareil accueil. Je sais

qu'une légère hésitation s'est produite à l'égard des Polonais lors de leur arrivée dans cette région. Cette hésitation était toute compréhensible. On ignorait que les Polonais, comme l'Alsacien, hait avant tout l'Allemagne qui l'a spolié de tout, qui a martyrisé ses enfants et exproprié ses paysans. Je puis affirmer qu'il ne s'est pas trouvé un seul Polonais enrégimenté par force par la Prusse qui ait voulu lever la main contre la France. Malgré l'abîme creusé par les menées astucieuses de l'Allemagne, profondes furent toujours les affinités de la race française et de la nation polonaise. Français et Polonais de tous temps amis, dit le vieux dicton populaire.

Somo-Sierra, Wagram, Austerlitz, l'Elster sont les garants du passé. Le général Kutuzowicz, après la prise de Naples par les légions polonaises constituées dans la République Cisalpine, apporta au Directoire trente-deux étendards conquis sur l'ennemi. Les Polonais qui accourent aujourd'hui de tous les coins du monde se rangent sous les plis du drapeau à l'aigle blanc, feront, je n'en doute pas, une moisson plus copieuse encore de trophées. Parmi eux il s'en trouvera certainement de conquis par le bataillon que vous avez vu aujourd'hui défilé devant vous. Ce sera alors pour nous un devoir de solliciter l'honneur d'offrir ce glorieux

trophée à la ville du Puy pour commémorer le souvenir de la journée d'aujourd'hui.

En attendant, le lieutenant Kleczkowski prie M. le Maire de permettre à une délégation de soldats polonais de déposer au pied de la statue de Lafayette, le compagnon d'armes du grand patriote polonais Kościuszko, une couronne aux couleurs de France et de Pologne qui symbolisera l'union historique des deux races; les glorieux souvenirs des guerres de la Révolution et de l'Empire, souvenirs toujours vivaces dans les cœurs polonais du fond desquels jaillit aujourd'hui, comme par le passé, le cri de *Vive la France!* *Vive la Pologne!*

La musique du détachement joue l'hymne national polonais, puis aux sons d'une marche guerrière les nouveaux volontaires rejoignent leurs casernements, acclamés chaleureusement par la population rangée sur le passage.

Le surlendemain, le détachement polonais quittait le Puy reconduit à la gare par une foule enthousiaste.

Depuis le 1^{er} janvier 1918, le prix d'abonnement de POLONIA est :

En France :

20 francs par an.

10 » 6 mois.

5 » 3 mois.

A l'étranger :

22 francs par an.

LE GÉRANT : P. NEVEU

PARIS. — IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.